

Pas de répit pour la patinoire de la MRC de Joliette sur la rivière L'Assomption

Joliette, le 27 novembre – Depuis des décennies, la patinoire de la rivière L'assomption est au cœur de l'activité hivernale de la MRC de Joliette et à nouveau cette année, il sera possible de compter sur cette importante infrastructure unique au Québec dans le respect des règles édictées par la Santé publique.

La rivière L'assomption se transformera encore cet hiver pour vous offrir près de 9 km de couloir glacé. Au dire de M. Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette « Dès que la température le permettra, patineurs et marcheurs pourront bénéficier d'un encadrement sécuritaire pour pratiquer leurs activités. Tous pourront profiter des plaisirs de l'hiver et du grand air. »

Toutefois, les événements planifiés, tels ceux inclus normalement dans le cadre du Festi-Glace seront annulés pour cette 39^e édition. Il importe de mentionner qu'au moment d'écrire ces lignes, les règles de la santé publique ne permettent pas l'ouverture des pavillons d'accueil, cependant pour atténuer cette fermeture, des bancs seront ajoutés le long du couloir glacé afin de permettre aux utilisateurs d'enfiler leurs patins ou de prendre une pause. La MRC de Joliette travaille à agrémenter la patinoire, à lui donner des apparences féériques afin d'offrir une expérience renouvelée aux utilisateurs pour la prochaine saison. Plus de détails vous seront transmis ultérieurement.

Organisée sous l'égide de la MRC de Joliette, en collaboration avec ses villes et municipalités membres, la patinoire de rivière Assomption, offre aux lanaudois et visiteurs, un cadre bucolique pour pratiquer le patin ou la marche sur une distance de près de 9 km et ce pendant 50 jours, lorsque la température le permet !

